



## Compte-rendu du CDAS du 22 mars 2022

### **Compte-rendu d'activité de la délégation**

#### **ORDRE DU JOUR**

**Validation du compte-rendu du CDAS  
du 21 octobre 2021**

**Comptes-rendus d'activités de 2021  
de la délégation**

**Les orientations pour  
l'action sociale ministérielle**

**Réforme de l'action sociale ministérielle**

**Répartition de la dotation annuelle  
des crédits d'Action Locale**

**Questions et informations diverses**

Onze personnes retraitées seulement se sont inscrites sur la plate-forme « Happy Visio ». Cette action ne sera donc pas reconduite l'année prochaine.

Deux personnes ont bénéficié d'une aide au financement du permis de conduire.

Une des deux psychologues (celle de Bar le Duc) avec qui une convention avait été signée, l'a résiliée.

Pour rappel, ce partenariat permet à chaque agent qui le souhaite de bénéficier d'une prise en charge de 40 euros à raison de 3 séances chez une psychologue conventionnée.

Il vous suffit de contacter Mme GENIN, Assistante Sociale, ou le Docteur Chevillard, Médecin du travail, pour obtenir un « bon » avant de prendre rendez-vous avec les psychologues. Celle de Belleville sur Meuse reste disponible.

Plate-forme « Tout Apprendre » :

Sur 9 mois, 285 heures de connexion ont été utilisées, montrant un réel besoin pour certains enfants.

Cette aide aux devoirs est gratuite pour les enfants de 6 à 16 ans.

L'arbre de Noël a eu lieu au City Bowl de Verdun, pour la satisfaction des petits comme des grands.

Des chèques cadeaux de 40 € ont été distribués aux enfants jusqu'à 17 ans.

Des cadeaux de naissance ont été distribués aux enfants nés dans l'année.

14 paniers de Noël ont été distribués aux agents Berkani.

**M. Nanquette a remplacé  
M. Lavayssière à la  
présidence du CDAS.**



Une campagne de vaccination anti-grippale a bénéficié à 39 agents à Bar le Duc et 21 à Verdun.

La collecte de Noël pour les plus démunis a permis de recueillir 40 boîtes cadeaux.

Un séjour autofinancé a permis aux retraités de partir une semaine à St Raphaël.

Concernant les espaces repas, ont pu être financés sur le budget du secrétariat général : le remplacement du lave-vaisselle de Verdun ainsi qu'un frigo ; un micro-ondes à Commercy et une cafetière au SIP de Bar leDuc.

Nos collègues des douanes, présents avec nous au CDAS, ont pu bénéficier d'une gazinière et d'un frigo.

Nous avons salué le travail de Patricia Louvet, déléguée à l'action sociale, qui doit en plus s'occuper du département des Ardennes.

## Réforme de l'action sociale ministérielle

La réforme de l'action sociale se poursuit. La cession partielle du parc EPAF est engagée.

Un programme d'investissement immobilier va être mis en place sur les résidences conservées. Dommage qu'il ne l'ait pas été plus tôt, cela aurait permis d'affecter les 14 millions d'euros non utilisés en 2020, qui sont repartis dans le budget général de l'État...

Une organisation régionale de l'action sociale est progressivement mise en place. Des postes de délégués, de catégorie A, seront mis en place au niveau régional. Ils bénéficieront d'assistants départementaux, qui resteraient à l'échelon local, mais il n'y en aurait pas obligatoirement un par département.

Le Secrétariat général se veut rassurant sur le contenu de l'Action sociale qui ne serait pas modifié. Nous restons cependant inquiets au vu des évolutions précédentes...

## Répartition de la dotation annuelle des crédits d'Action Locale

Le budget est de 18 000 € cette année, soit le budget plancher. Il est néanmoins en augmentation de 2 000 € par rapport à l'année dernière.

Vu le faible nombre de connexions, l'abonnement à la plate-forme « Happy Visio » ne sera pas reconduit.

Pour les retraités :

- des cours d'informatiques à domicile seront prochainement proposés,
- une sortie à Fontainebleau, financée pour moitié par les crédits d'action locale, est organisée en juin
- des paniers seront offerts à tous les heureux retraités de l'année (probablement en fin d'année).

La plate-forme d'aide aux devoirs est reconduite, ainsi que l'aide au financement du permis de conduire (qui sera ouverte aux enfants à partir de 15 ans).

La sortie au parc Astérix, prévue début juillet, a été annulée vu le faible nombre de demandes.

Une nouvelle proposition, moins onéreuse, va être lancée prochainement. Elle concernerait le parc de Walygator ou de Nigloland.

Une sortie au lac de la Madine sera proposée en septembre, avec un choix dans les animations à faire (promenade en voilier ou paddle, repas compris).

Une nouvelle psychologue sur le secteur de Bar le Duc va être recherchée afin de maintenir un conventionnement au moins sur les deux sites principaux de la Meuse.

L'arbre de Noël aura lieu dans le secteur de Bar le Duc cette année. Une animation « jeux d'antan », des jeux en bois d'agilité, de rapidité ou de réflexion, permettra de réunir petits et grands.

Des chèques cadeaux seront également distribués aux enfants.

# Section de la Meuse



**Solidaires** SYNDICAT NATIONAL  
**Finances**  
**Publiques**

## Questions et informations diverses

Nous vous avons présenté le site « comité d'entreprise.com » dans le compte rendu du CDAS du 21 octobre. Cette idée est en stand-by, les autres départements de la région ne l'ayant pas présentée dans leurs CDAS respectifs.

Nous avons demandé à ce que la valeur des tickets restaurant soit portée à 10 €, au vu de l'inflation.

Nous avons sollicité une information systématique aux agents mutés ou déplacés du fait de restructurations de services quant aux aides dont ils peuvent en bénéficier.

Vous pouvez trouver ici quelques informations :



## Accompagnement de la réforme de la DGFIP : prestations de l'ALPAF

Dans le cadre de la mise en place du NRP (Nouveau Réseau de Proximité) à la DGFIP, des mesures d'accompagnement des personnels seront mis en place, via l'ALPAF.

Ainsi, les agentes et les agents muté.e.s ou déplacé.e.s dans le cadre du NRP pourront demander à bénéficier :

- du versement de l'aide à la première installation, habituellement réservée aux primo-arrivant.e.s et aux mutations professionnelles résultant d'une promotion de catégorie ;
- des montants maximum concernant l'aide à la propriété et le prêt immobilier complémentaire, y compris pour les agents qui auraient déjà bénéficié d'une prestation d'accèsion à la propriété de l'ALPAF.

Ce dispositif trouvera à s'appliquer rétroactivement au 1er septembre 2021.

Si la mise en place de ce dispositif pour les personnels est une bonne chose, **Solidaires Finances** regrette qu'il ne puisse s'appliquer, à l'heure actuelle, qu'à partir du 1er septembre 2021.

Le NRP se discute et était en phase d'installation depuis fin 2019.

Les déplacements et mutations de personnels, concernés par le NRP, n'ont pas tous attendu la date officielle de relocalisation de services nationaux pour se faire.

De même, au moins deux services nationaux ont été installés en avant-première, au printemps 2021 (Service National de l'Enregistrement à Roanne et Pôle national TVA commerce en ligne à Noyon).

En réponse, le Secrétariat général s'est engagé à retourner vers la DGFIP afin que tous les agent.e.s concerné.e.s par le NRP puissent en bénéficier, qu'il n'y ait pas de traitement différencié. S'il n'entend pas inclure les agent.e.s obligé.e.s à déménager depuis 2019 suite à fermeture de poste, il donne son accord de principe pour revoir la date de départ du dispositif, ainsi qu'à son extension à d'autres directions du Ministère.

Pour toutes ces raisons, tout en reconnaissant l'intérêt réel de ces mesures pour les personnels, **Solidaires Finances** s'est abstenue au moment du vote.

Vos représentant.e.s :

Françoise Jacobée

Eric Porchon

et Eve Cultot